

SONDAGE

# PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET LOI SUR LES COMPÉTENCES

Sondage auprès des CRHA | CRIA en entreprise

Nombre de répondants : 244

Ce sondage a eu cours du 20 janvier au 3 février 2023

© Droits réservés, CRHA, 2023

# CRHA

Ordre des conseillers  
en ressources  
humaines agréés





## Méthodologie

Réalisée auprès de ses membres par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, la collecte de données en ligne s'est déroulée du 20 janvier au 3 février 2023 inclusivement. Au total, 244 conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés œuvrant en entreprise y ont répondu. Notons que, puisqu'il s'agit d'un sondage Internet, le calcul d'une marge d'erreur ne s'applique pas.

Publié en version électronique en juin 2023.

# CRHA

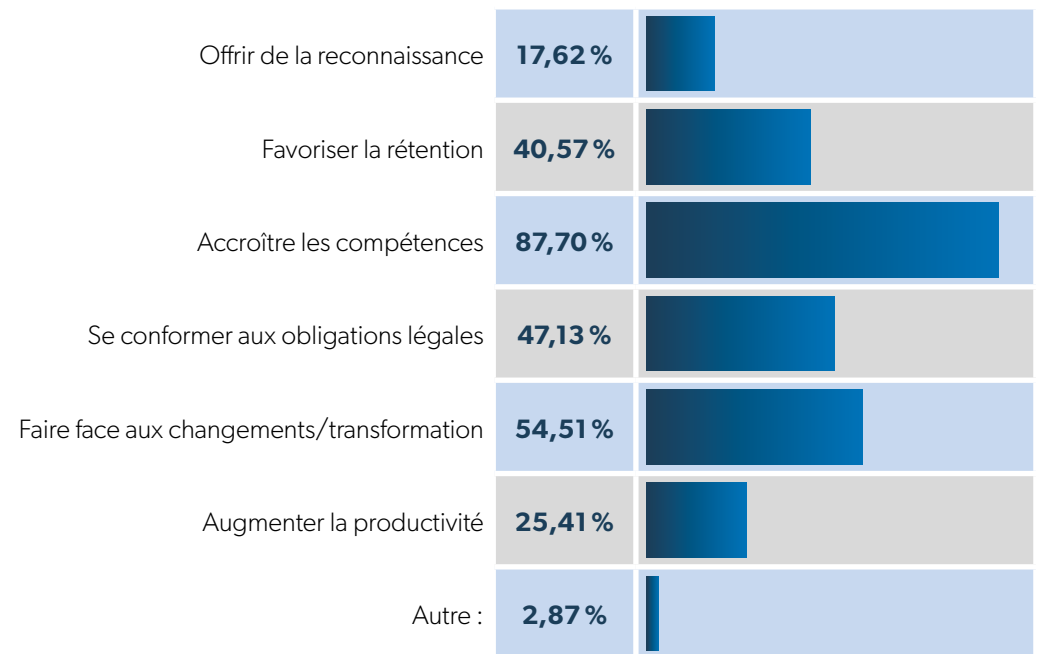
Ordre des conseillers  
en ressources  
humaines agréés

# TABLE DES MATIÈRES

1   Quelles sont les principales raisons pour lesquelles votre organisation offre de la formation aux employés ? .....	4	12   À quel degré évaluez-vous votre propre connaissance de la loi du 1% ? .....	11
2   Diriez-vous que la haute direction de votre organisation est intéressée et investie par le développement des compétences des employés ? .....	5	13   Votre organisation est-elle soumise à la loi du 1% ? .....	12
3   Diriez-vous que les travailleurs de votre organisation sont intéressés et investis par leur propre développement des compétences ? .....	5	14   Comment qualifiez-vous la charge administrative découlant de la conformité à la loi du 1% .....	12
4   Au sein de votre organisation, quelles catégories de travailleurs suivent des formations ? .....	6	15   Quel(s) moyen(s) de formation avez-vous utilisés au cours des dernières années pour vous acquitter de votre obligation légale d'investir l'équivalent de 1% de votre masse salariale en formation ? .....	13
5   Au sein de votre organisation, quels formats de formation offrez-vous ? .....	7	16   Au sein de votre entreprise, existe-t-il un comité de formation ? .....	13
6   Selon vous, quels sont les formats de formation les mieux adaptés aux réalités et enjeux actuels du monde du travail ? .....	7	17   Votre organisation investit-elle ? .....	14
7   Quelles sont les compétences prioritaires que les travailleurs devraient développer pour affronter les réalités et enjeux actuels du monde du travail ? .....	8	18   Advenant une modernisation de la loi du 1%, estimez-vous que le pourcentage à investir en formation (%) devrait être : .....	14
8   Quelles sont les principales compétences actuellement développées au sein de votre organisation ? .....	9	19   Advenant une modernisation de la loi du 1%, estimez-vous que le total de la masse salariale devrait être : .....	15
9   Des obstacles freinent-ils le développement des compétences au sein de votre organisation ? .....	10	20   À votre avis et en quelques mots, quelles sont les principales lacunes de la loi du 1% ? .....	16
10   Des plans de développement individuels sont-ils élaborés au sein de votre organisation ? .....	10	21   En quelques mots, comment la loi du 1% pourrait-elle être améliorée ? .....	16
11   Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant : La loi du 1% demeure pertinente pour encourager le développement des compétences au Québec. ....	11	22   Quel est le secteur d'activité de votre organisation ? .....	17
		23   En vous incluant, combien d'employés (à temps plein et partiel) votre entreprise compte-t-elle actuellement au Québec ? .....	18
		24   Dans quelle région du Québec se concentrent la plupart de vos activités ? .....	18

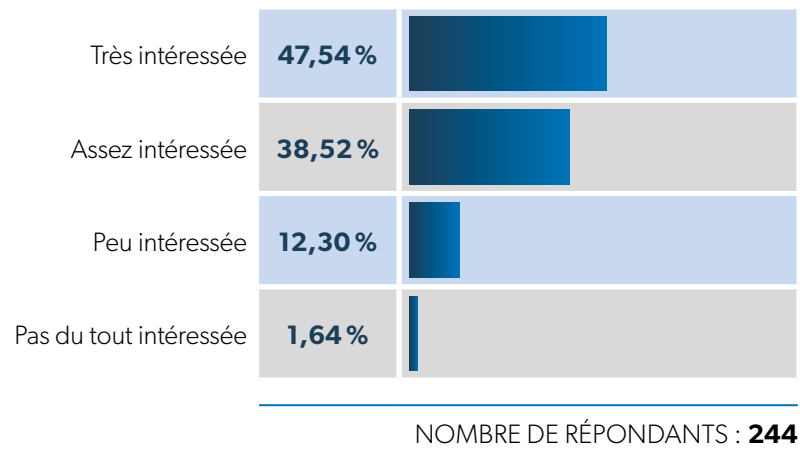


## 1 Quelles sont les principales raisons pour lesquelles votre organisation offre de la formation aux employés ? (maximum de 3 réponses)

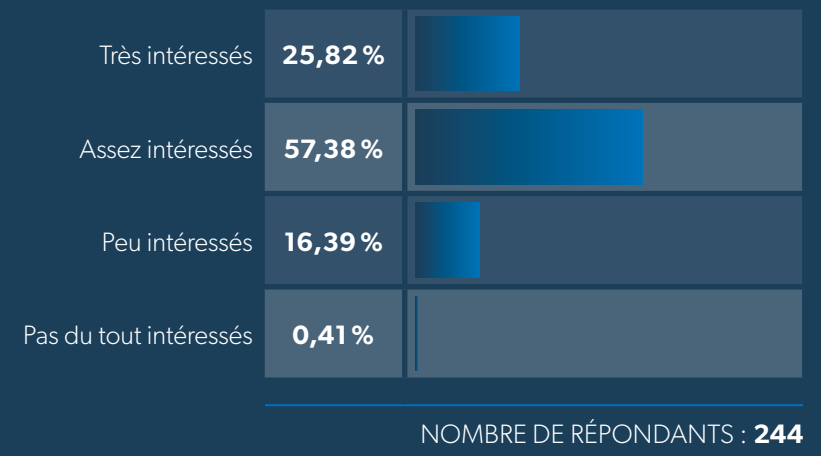


NOMBRE DE RÉPONDANTS : **244**

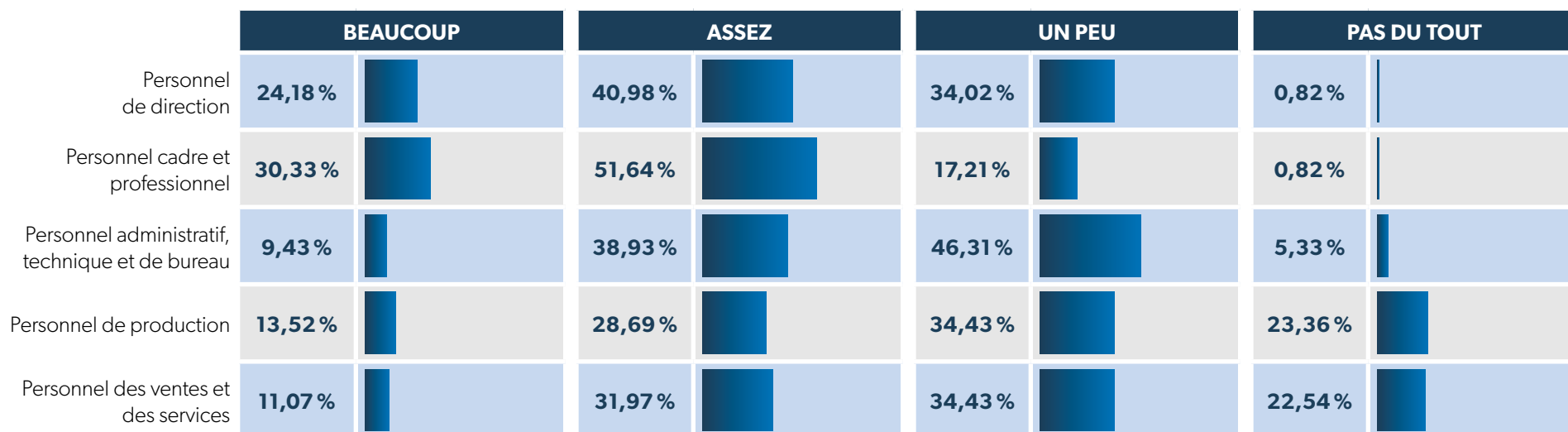
**2 Diriez-vous que la haute direction de votre organisation est intéressée et investie par le développement des compétences des employés ?**



**3 Diriez-vous que les travailleurs de votre organisation sont intéressés et investis par leur propre développement des compétences ?**



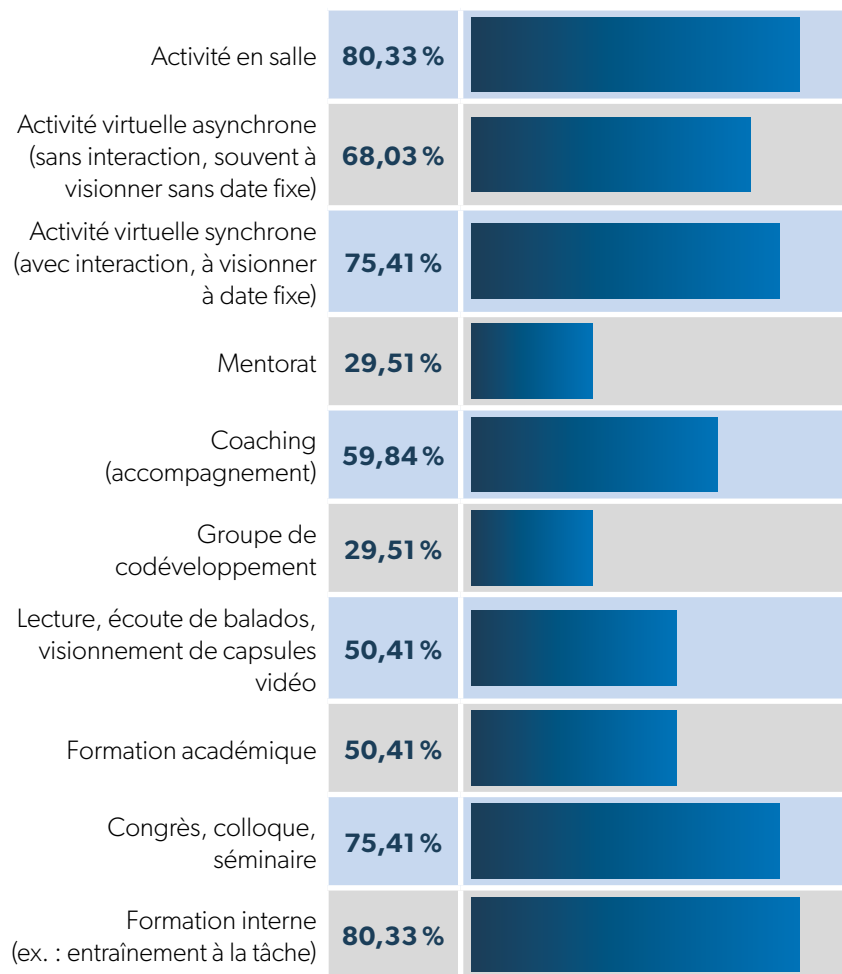
#### 4 Au sein de votre organisation, quelles catégories de travailleurs suivent des formations ?



NOMBRE DE RÉPONDANTS : 244

## 5 Au sein de votre organisation, quels formats de formation offrez-vous ?

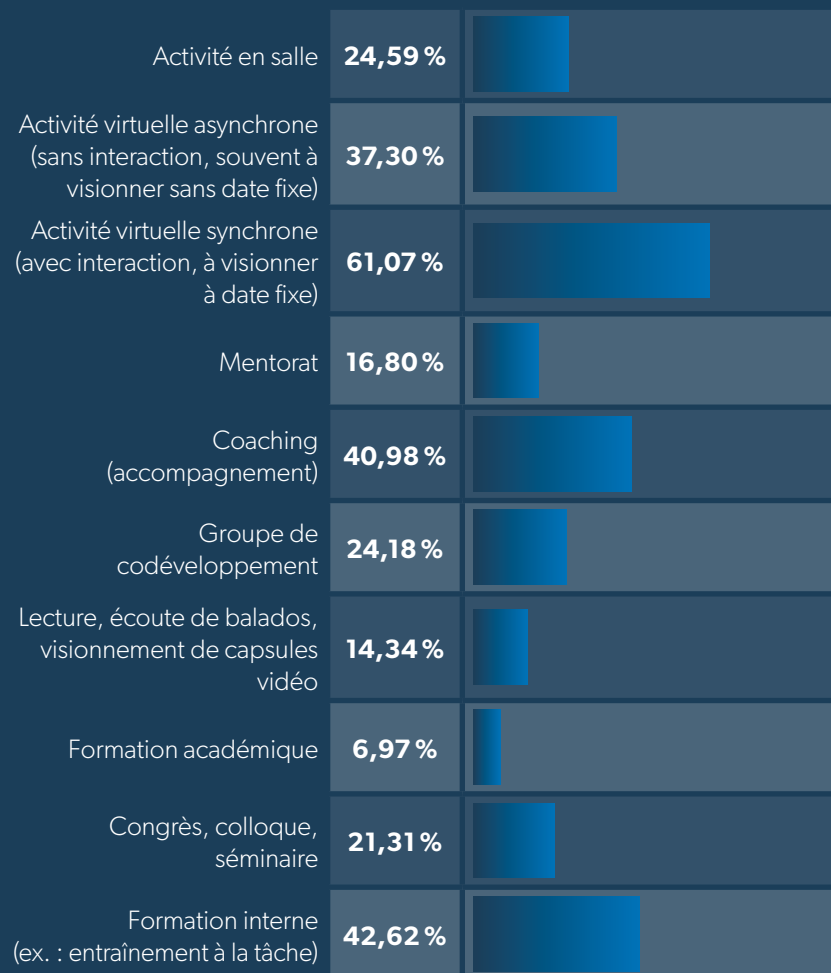
(cochez toutes les options qui s'appliquent.)



NOMBRE DE RÉPONDANTS : 244

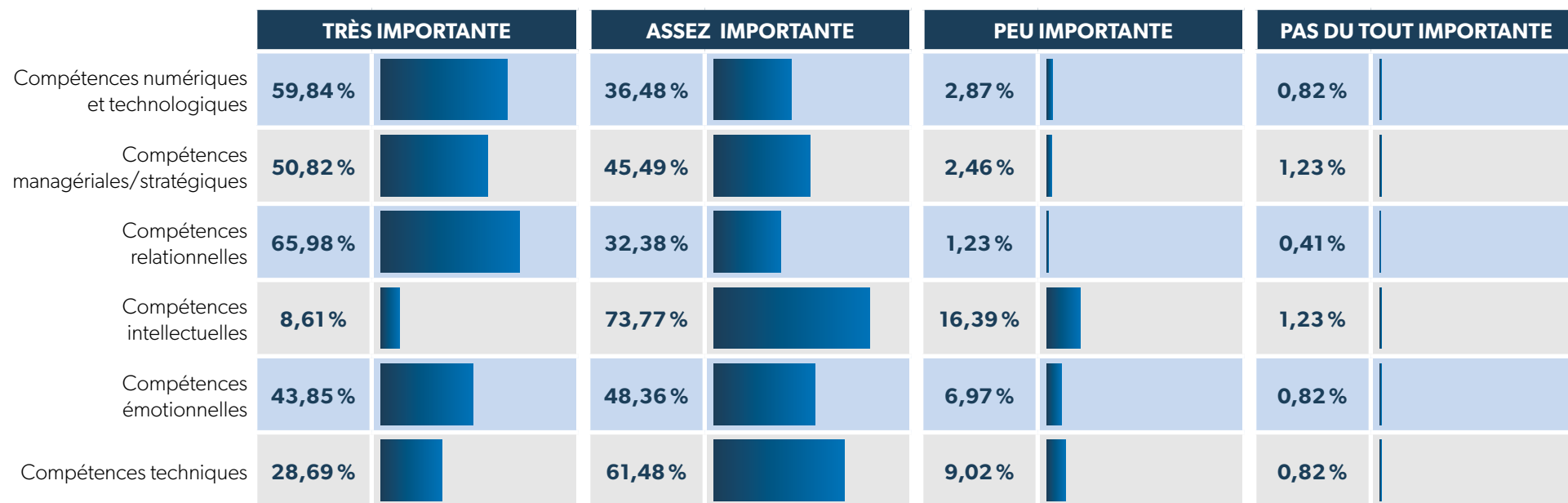
## 6 Selon vous, quels sont les formats de formation les mieux adaptés aux réalités et enjeux actuels du monde du travail ?

(maximum de 3 réponses)



NOMBRE DE RÉPONDANTS : 244

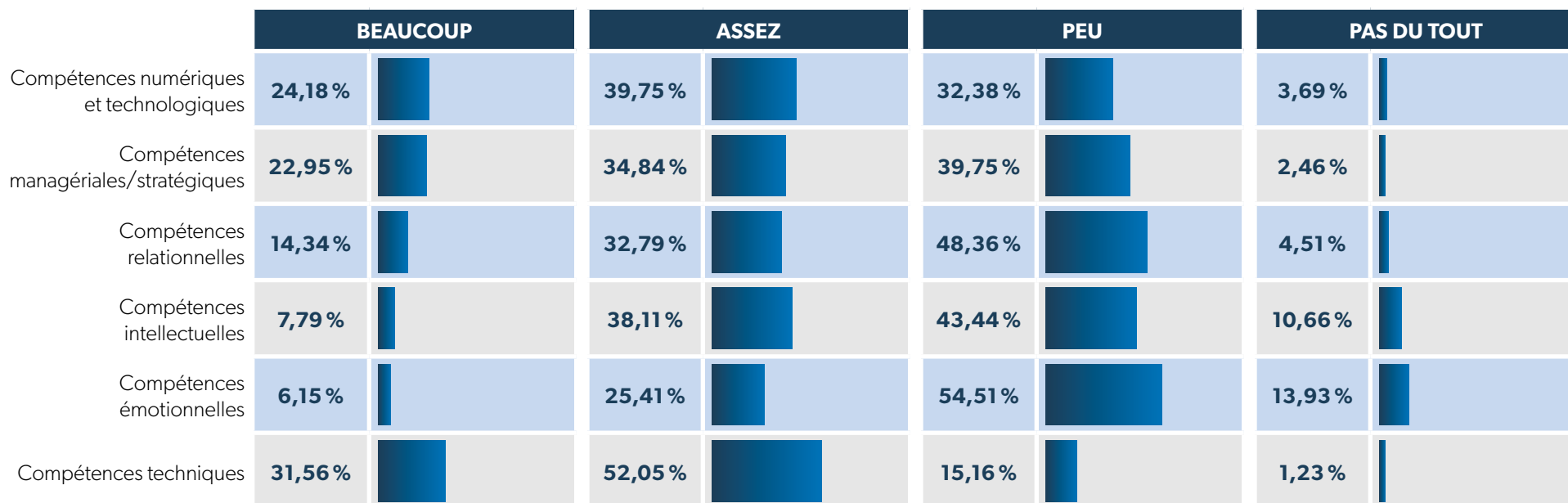
## 7 Quelles sont les compétences prioritaires que les travailleurs devraient développer pour affronter les réalités et enjeux actuels du monde du travail ?



NOMBRE DE RÉPONDANTS : 244

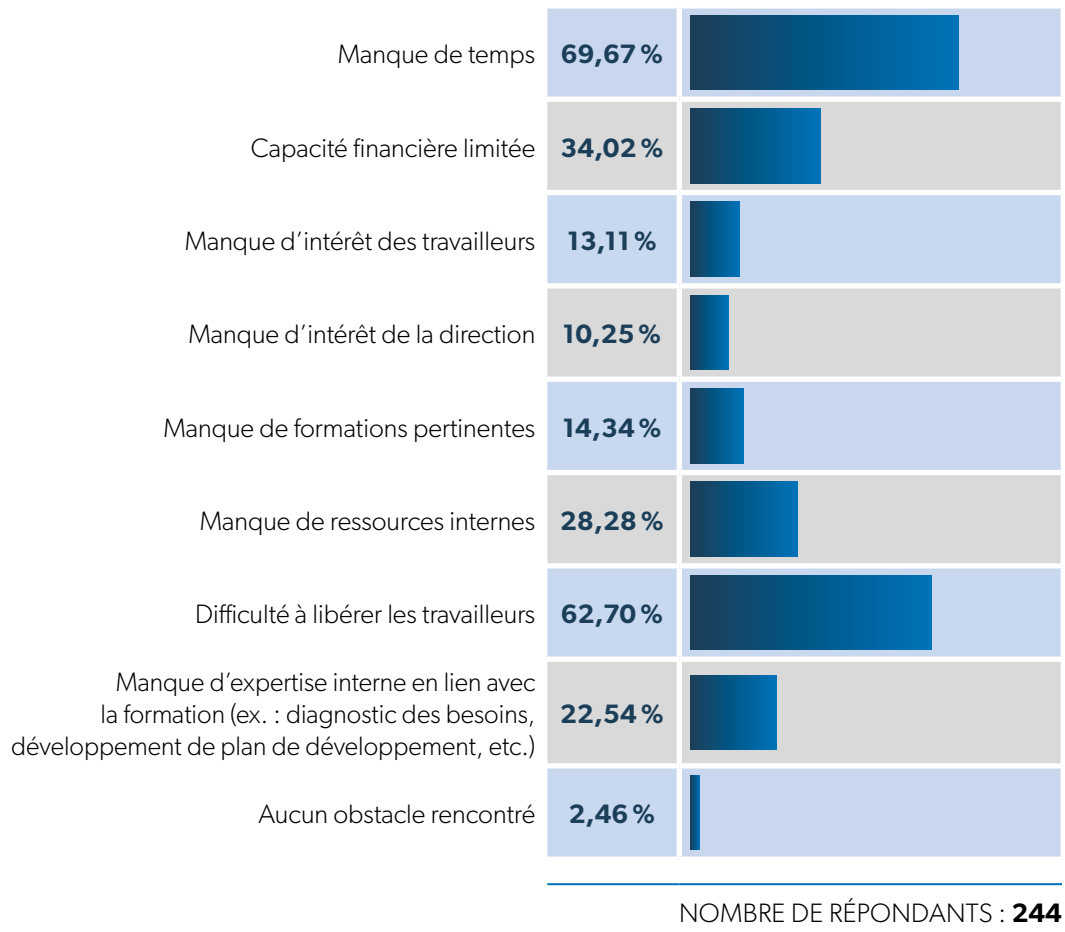


## 8 Quelles sont les principales compétences actuellement développées au sein de votre organisation ?

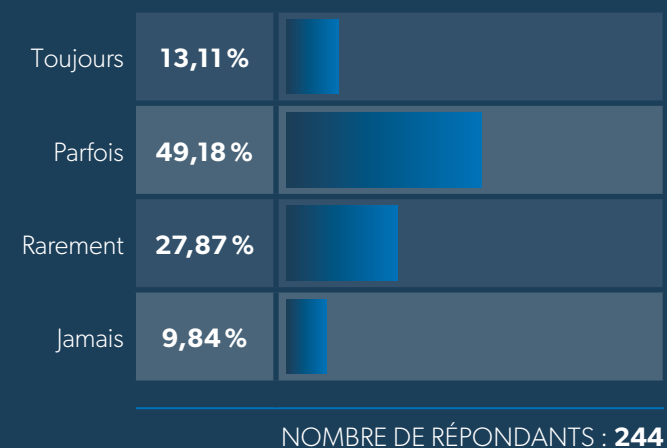


NOMBRE DE RÉPONDANTS : 244

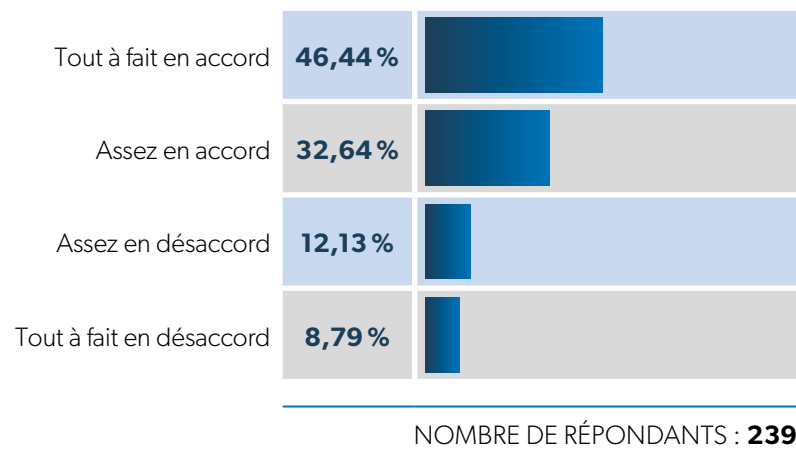
**9 Des obstacles freinent-ils le développement des compétences au sein de votre organisation ?** Le cas échéant, cochez les principaux obstacles. (maximum de 3 réponses)



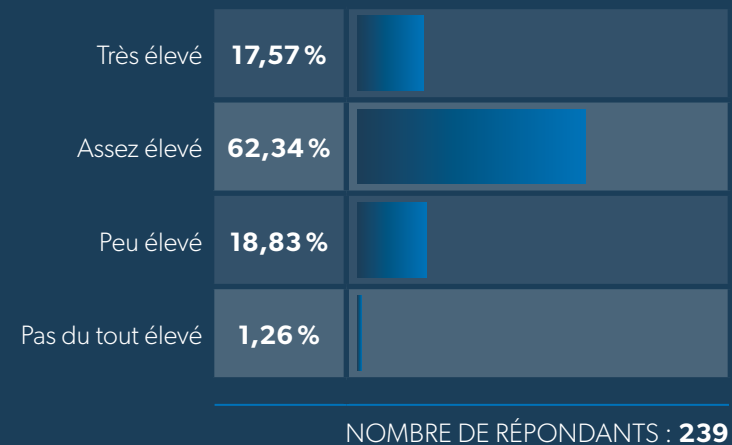
**10 Des plans de développement individuels sont-ils élaborés au sein de votre organisation ?**



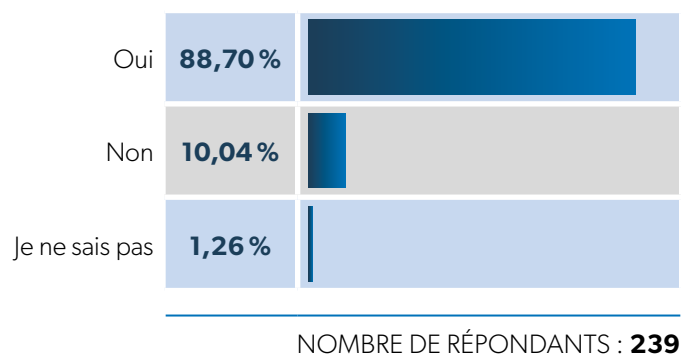
**11 Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant : La loi du 1% demeure pertinente pour encourager le développement des compétences au Québec.**



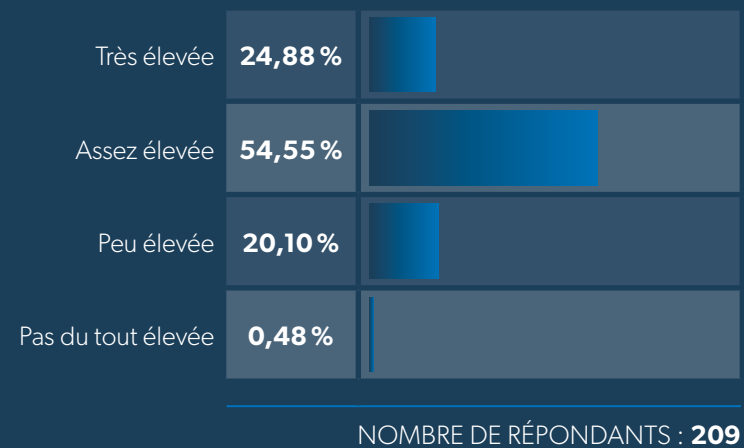
**12 À quel degré évaluez-vous votre propre connaissance de la loi du 1% ?**



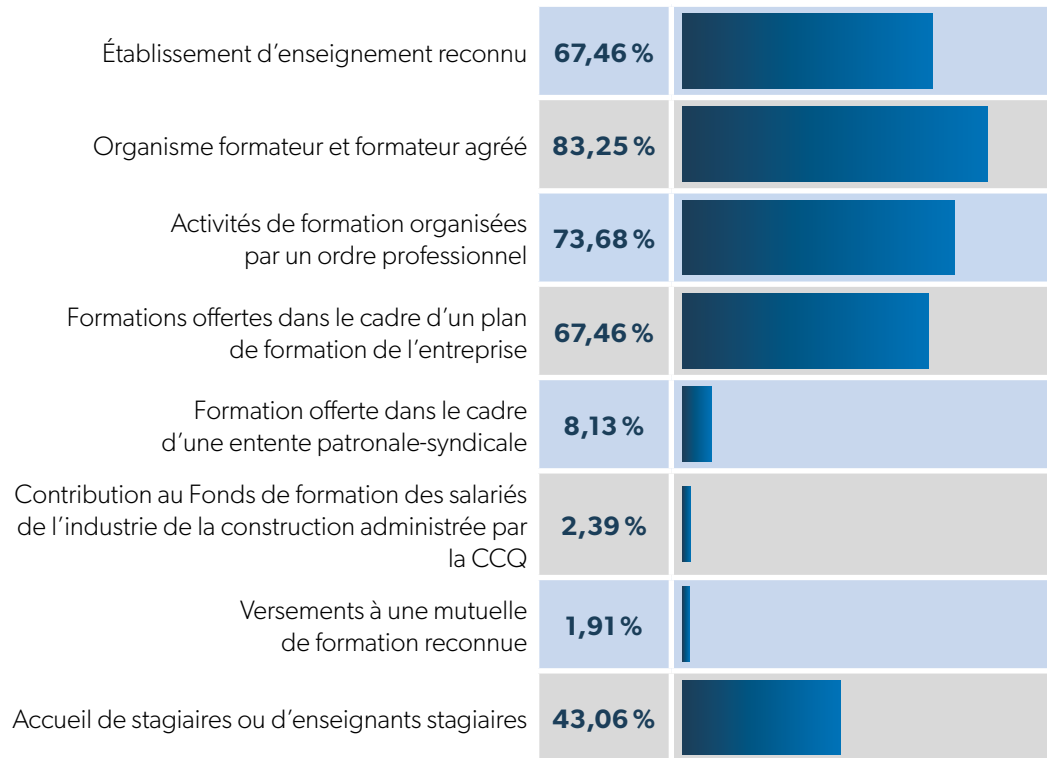
### 13 Votre organisation est-elle soumise à la loi du 1 % ?



### 14 Comment qualifiez-vous la charge administrative découlant de la conformité à la loi du 1 %



**15 Quel(s) moyen(s) de formation avez-vous utilisés au cours des dernières années pour vous acquitter de votre obligation légale d'investir l'équivalent de 1 % de votre masse salariale en formation ?** (cochez toutes les options qui s'appliquent)



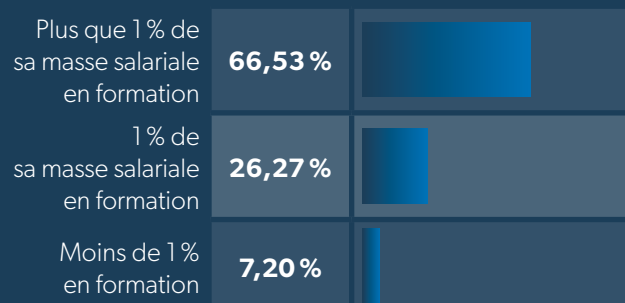
NOMBRE DE RÉPONDANTS : 209

**16 Au sein de votre entreprise, existe-t-il un comité de formation ?**



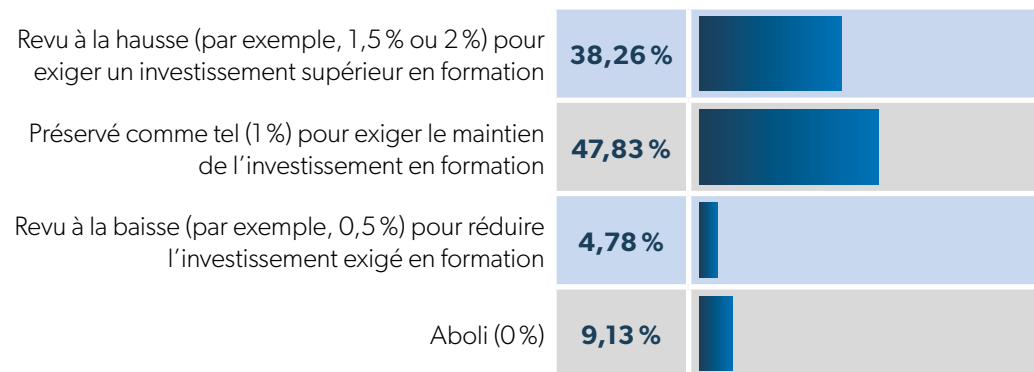
NOMBRE DE RÉPONDANTS : 209

## 17 Votre organisation investit-elle ?



NOMBRE DE RÉPONDANTS : **236**

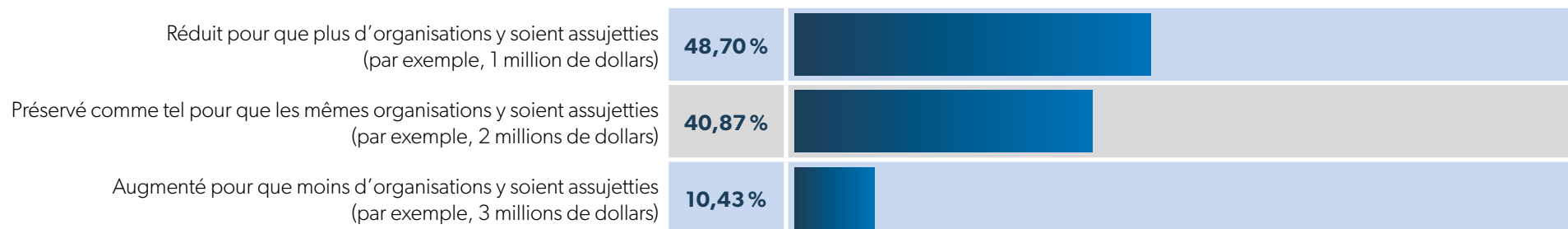
## 18 Advenant une modernisation de la loi du 1%, estimez-vous que le pourcentage à investir en formation (%) devrait être :



NOMBRE DE RÉPONDANTS : **230**



**19** Advenant une modernisation de la loi du 1 %, estimez-vous que le total de la masse salariale devrait être :



NOMBRE DE RÉPONDANTS : **230**

## 20 À votre avis et en quelques mots, quelles sont les principales lacunes de la loi du 1 % ?

### RÉSUMÉ DES RÉPONSES

- Lourdeur administrative de la loi.
- Il est complexe de comprendre ce qui est accepté ou non par la loi.
- La loi est méconnue ou non maîtrisée par les employeurs.
- La loi n'incite pas une répartition de la formation au sein des différentes catégories d'emplois (les gestionnaires et professionnels sont plus formés que les autres).
- Trop restrictive quant aux types de formations admissibles, elle n'a pas suivi l'évolution de moyens de formations maintenant disponibles.
- Ne vise pas assez d'organisation; la loi devrait être élargie.
- Peu de vérifications sont effectuées auprès des employeurs pour s'assurer de la conformité.
- Pas de certitude que les compétences développées par la loi sont à valeur ajoutée.
- Difficile à suivre à l'interne, la loi demande trop de paperasse et de reddition de comptes.
- Mets l'emphase sur la dépense en formation plutôt que les compétences développées.
- Les retombées de la loi sont incertaines.

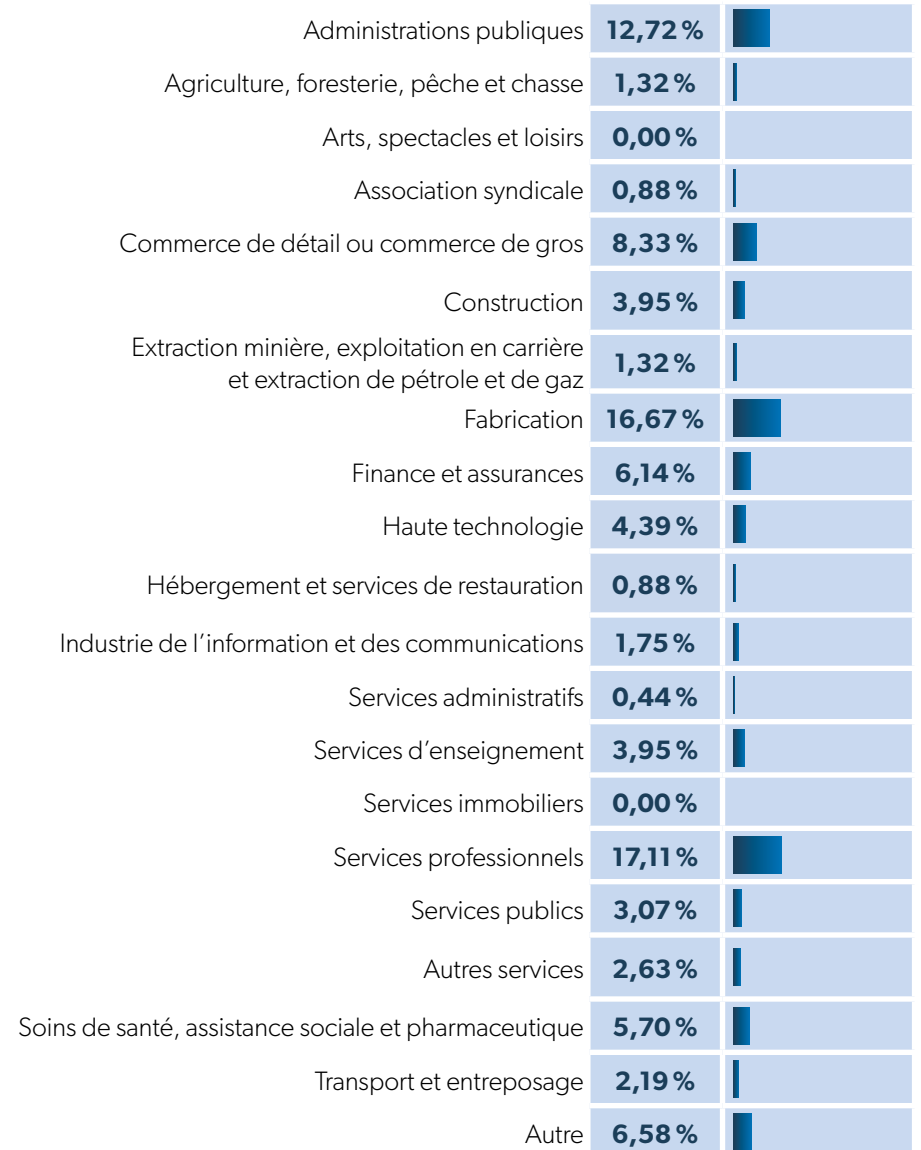
## 21 En quelques mots, comment la loi du 1 % pourrait-elle être améliorée ?

### RÉSUMÉ DES RÉPONSES

- Élargir la loi à plus d'organisations.
- Réduire la charge administrative liée à la reddition de comptes.
- Favoriser une meilleure répartition de la formation au sein des différentes catégories de main-d'œuvre.
- Offrir plus de flexibilité quant aux activités reconnues.
- Mettre sur pied des formations sur la loi pour outiller les organisations.
- Augmenter l'échéance (ex : aux 2-3 ans plutôt qu'annuelle).
- Incitatifs pour les organisations qui vont au-delà du seuil du 1 %.
- Déployer un système informatique permettant de faciliter le suivi des formations et la reddition au sein des organisations.
- Mettre l'emphase sur les compétences à développer plutôt que sur l'investissement financier.
- Encourager les diagnostics et les analyses, soutenir les organisations dans la détermination des besoins.
- Soutenir financièrement les OBNL et PME à s'y conformer.

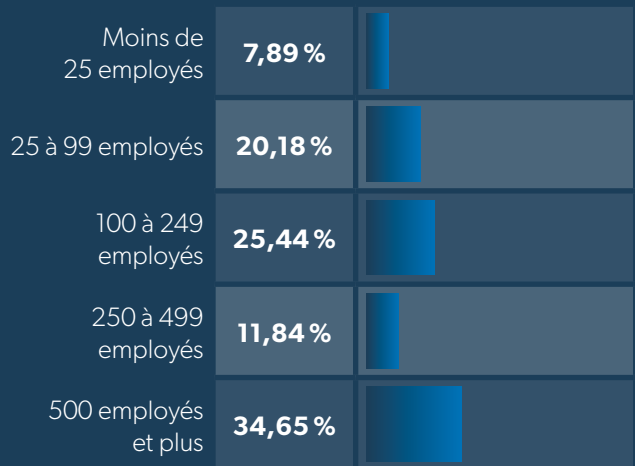
# DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

## 22 Quel est le secteur d'activité de votre organisation ?



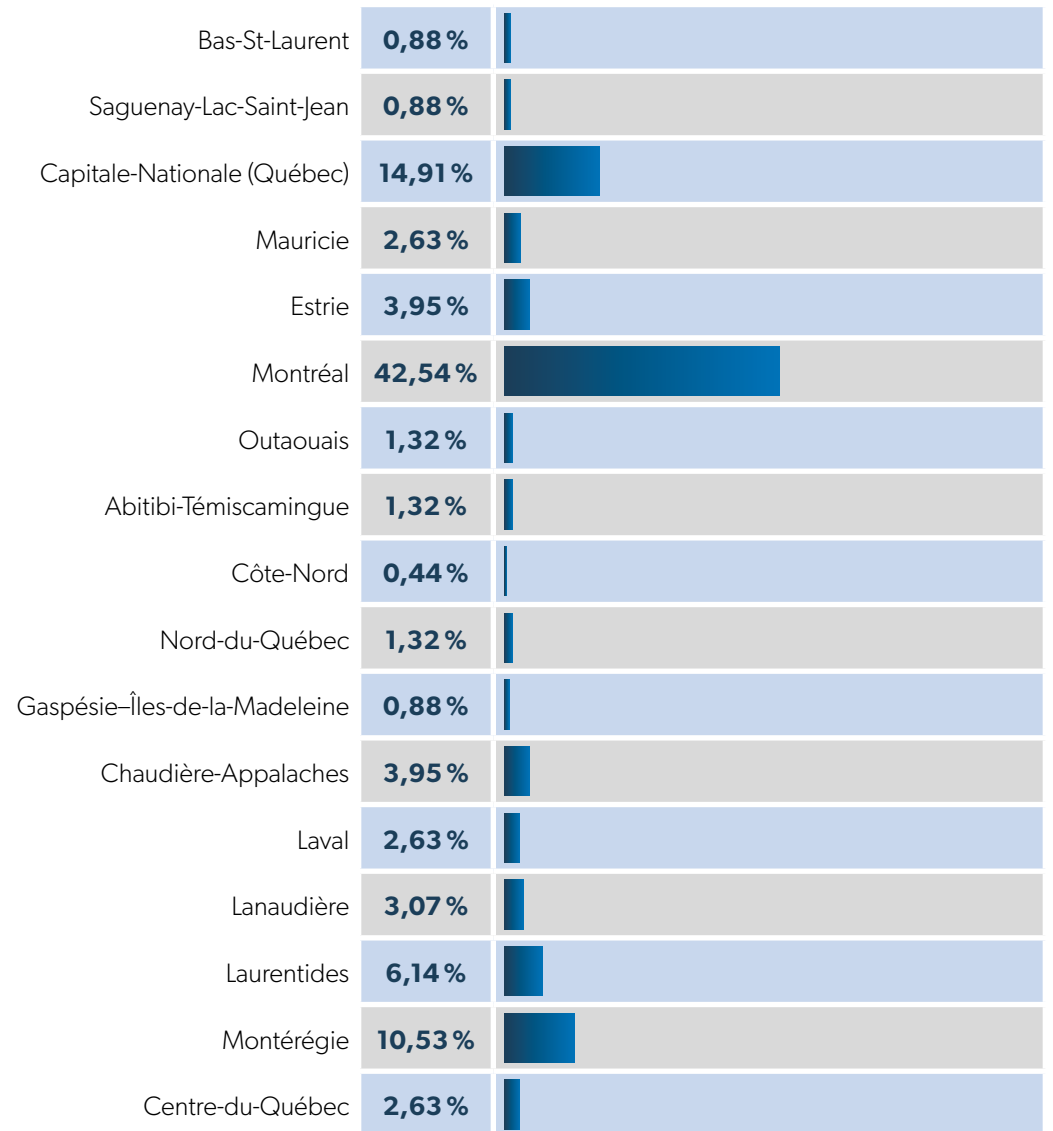
NOMBRE DE RÉPONDANTS : 228

**23 En vous incluant, combien d'employés (à temps plein et partiel) votre entreprise compte-t-elle actuellement au Québec ?**



NOMBRE DE RÉPONDANTS : 228

**24 Dans quelle région du Québec se concentrent la plupart de vos activités ?**



NOMBRE DE RÉPONDANTS : 228



1200, av. McGill College - 14<sup>e</sup> étage  
Montréal QC H3B 4G7

514 879-1636 / 1-800-214-1609

**[info@ordrecrha.org](mailto:info@ordrecrha.org)**

# CRHA

Ordre des conseillers  
en ressources  
humaines agréés